

*Projet présenté par le Conseil d'Etat*

*Date de dépôt: 27 juin 2002*

*Messagerie*

## **Projet de loi**

**ouvrant un crédit extraordinaire, au titre de subvention cantonale d'investissement, de 1 500 000 F, pour l'Association Médecins sans frontières - Suisse (MSF-Suisse)**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

### **Art. 1 Crédit extraordinaire d'investissement**

Un crédit de 1 500 000 F est ouvert au Conseil d'Etat au titre de subvention cantonale d'investissement pour l'Association Médecins sans frontières - Suisse (MSF-Suisse).

### **Art. 2 Budget et compte d'investissement**

Ce crédit extraordinaire ne figure pas au budget d'investissement 2002 et sera comptabilisé en une tranche unique en 2002 sous la rubrique 21.02.00.565.01.

### **Art. 3 Financement et couverture des charges financières**

Le financement de ce crédit est assuré, au besoin, par le recours à l'emprunt dans le cadre du volume d'investissements «nets-nets» fixé par le Conseil d'Etat, dont les charges financières en intérêts et en amortissements sont à couvrir par l'impôt.

### **Art. 4 Amortissement**

L'amortissement de l'investissement est calculé chaque année sur la valeur d'acquisition (ou initiale) selon la méthode linéaire et est porté au compte de fonctionnement.

**Art. 5 But**

Cette subvention facilite l'acquisition d'un terrain et d'un bâtiment administratif, ainsi que des travaux y relatifs correspondant aux besoins de MSF-Suisse.

**Art. 6 Durée**

Cette subvention prendra fin à l'échéance comptable 2002.

**Art. 7 Aliénation du bien et droit de préemption**

<sup>1</sup> En cas d'aliénation du bien avant l'amortissement complet de celui-ci dans les comptes de l'Etat, le montant correspondant à la valeur résiduelle non encore amortie est à rétrocéder à l'Etat.

<sup>2</sup> Il sera inscrit au registre foncier un droit de préemption en faveur de l'Etat de Genève.

**Art. 8 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève**

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993.

**Art. 9 Entrée en vigueur**

La présente loi entre en vigueur le lendemain de sa promulgation dans la Feuille d'avis officielle.

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Médecins sans frontières (MSF) souhaite développer ses activités en poursuivant sa mission depuis Genève. Le siège genevois de la section suisse de MSF est à la recherche depuis fin 1999 de locaux pouvant intégrer son développement important. MSF a trouvé la solution à Genève malgré un marché immobilier difficile par rapport à l'objet recherché.

### **LE RÉSEAU MSF ET MSF-SUISSE**

Fondée en 1971 par un groupe de médecins et de journalistes, Médecins sans frontières est aujourd'hui une des plus importantes organisations humanitaires privées, spécialisée dans l'aide médicale d'urgence.

Les Médecins sans frontières apportent leur secours, notamment médical, aux populations en détresse dans les situations de conflit et de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, partout dans le monde, sans distinction d'appartenance ethnique ou de conviction politique ou religieuse. Les Médecins sans frontières se font un devoir de témoigner sur ces situations et d'ainsi donner une voix aux populations en détresse.

MSF est un réseau international composé de dix-huit sections nationales. Parmi elles, cinq sont opérationnelles (France, Belgique, Hollande, Suisse et Espagne) et assurent la gestion directe des missions.

La section opérationnelle suisse, fondée en 1981, a son siège à Genève, un bureau à Zurich et une antenne à Berne. En plus des 66 postes de travail liés aux opérations effectuées par la section suisse, le siège de Genève héberge 8 postes du bureau international de MSF, liés à des activités de lobbying et de liaison avec les organisations internationales et non-gouvernementales.

### **LES ACTIVITÉS DE MSF**

Elles sont basées sur les 10 principes de MSF : 1. L'action médicale, 2. Le témoignage, 3. Le respect de l'éthique médicale, 4. La défense des droits de l'homme, 5. Le souci de l'indépendance, 6. L'impartialité, 7. L'esprit de neutralité, 8. La responsabilité et transparence, 9. L'organisation de volontaires, 10. Le fonctionnement associatif.

Les domaines de concentration des opérations de MSF-Suisse sont :

- Les urgences aiguës : déploiement rapide d'aide en cas de conflits aigus avec ou sans déplacements de population (réfugiés, déplacés), épidémies, crises nutritionnelles, catastrophes naturelles;
- Les conflits chroniques : accès aux soins de base et préparation aux urgences dans les régions où la population civile est victime de conflits chroniques (Afghanistan, Sud Soudan, Burundi, ...);
- Les interventions médicales ciblées : projets qui visent à faciliter l'accès de populations défavorisées aux traitements de certaines maladies « négligées » (maladie du sommeil, tuberculose, malaria, Sida, ...); ces projets sont souvent liés à la problématique de l'accès aux médicaments essentiels ;
- Les populations exclues : une petite partie des activités concerne les problématiques urbaines (enfants des rues,...) et de populations « oubliées » (minorités, nomades,...). Dans ces contextes, il s'agit d'améliorer les conditions d'hygiène, l'accès aux soins, à l'eau, et de mieux faire connaître les réalités de ces populations.

## MSF EN CHIFFRES

MSF-Suisse gère des projets dans vingt pays (Guatemala, Honduras, Nicaragua, Bulgarie, Guinée, Cameroun, République du Congo, Angola, Mozambique, Burundi, Ouganda, Ethiopie, Sud Soudan, Philippines, Laos, Birmanie, Afghanistan, Russie-Daghestan, Tchétchénie, Kazakhstan) et a l'objectif en 2002 d'ouvrir des projets en Somalie et au Libéria.

Chiffres clés pour 2001 de MSF-Suisse:

- Dépenses : 43 millions de F, dont 83% pour les dépenses opérationnelles et 17% pour les dépenses administratives ;
- Recettes : 43,8 millions de F, dont 71% proviennent du public suisse, ce qui représente environ 170 000 dons individuels effectués durant l'année 2001 ;
- Un total de 78 postes EPT (« équivalent plein temps ») : 74 à Genève (62 postes salariés, 4 remplis par des bénévoles, et 8 postes salariés du bureau international de MSF) et 4 postes supplémentaires dans le bureau de Zurich ;
- une moyenne de 161 postes permanents de volontaires dans les missions, dont 65% de médecins, paramédicaux et chefs de missions, et 35% de

techniciens EHA (eau, hygiène, assainissement), constructeurs, logisticiens et administrateurs ;

- environ 1350 personnes engagées localement sur les missions.

## **PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE MSF**

MSF-Suisse a connu une croissance importante ces 5 dernières années, passant de 12 à 20 pays d'interventions, de 80 à 160 postes permanents sur le terrain, de 34 à 74 postes EPT (« équivalent plein temps ») au siège de Genève et de 20 millions à 42 millions de budget.

Ce plan de développement n'est pas encore arrivé à son terme. Basé sur le « recentrage » de ses missions et le renforcement du siège (amélioration de la qualité du monitoring des interventions), un accroissement de 9 postes EPT pour fin 2002 (inclus le développement des postes internationaux à Genève) et encore 3 à 4 postes « EPT » pour 2003 et 2004 ont été planifiés si la situation financière de MSF le permet.

Opérationnellement, il est prévu une présence de MSF-Suisse dans 24 pays au maximum et la possibilité d'intervenir plus fréquemment dans les opérations d'urgences aiguës. Cela signifie un accroissement du budget jusqu'à 53 millions de F en 2003.

## **L'APPORT DE MSF À GENÈVE**

Genève est sans conteste la capitale mondiale de l'humanitaire. Depuis 2 ans, MSF-Suisse joue un rôle de plus en plus important vis-à-vis de la Genève humanitaire en tant qu'interface du mouvement MSF auprès des organisations internationales (CICR, FICR, OMS, UNHCR, ONU-OCHA, ONUSIDA) et non-gouvernementales ainsi qu'auprès des réseaux médicaux (TDR-Tropical Diseases Research, MMV-Medicines for Malaria Venture, GAVI-Global Alliance for Vaccines and Immunization). Les postes internationaux de MSF se sont accrus de 1997 à 2001, passant de 1 à 8 postes, 2 nouveaux postes sont prévus pour 2002. La possibilité existe que le bureau international de MSF dans sans ensemble déménage de Bruxelles à Genève dans les 3 années à venir (8 postes EPT supplémentaires).

MSF-Suisse collabore en outre avec diverses institutions et associations suisses et genevoises (le HUG et autres hôpitaux cantonaux, la Consultation des voyageurs, la Santé communautaires et migrants, le Groupe Sida Genève et Sidaccueil, etc.). Son département médical donne des cours dans le cadre du cursus de Médecine tropicale et de santé communautaire de la Faculté de médecine à des étudiants de 5<sup>e</sup> année.

Enfin, MSF-Suisse est la plus grande ONG médicale privée de Suisse et la plus grande ONG suisse qui a son siège à Genève. Elle réalise plus de 900 arrivées et départs de l'aéroport de Genève ou de la gare de Cornavin, et plus de 1600 nuitées dans les hôtels et instituts de Genève, (146 000 F en 2001),

## **DESCRIPTION DES LOCAUX ACTUELS DE MSF**

Depuis 1995, MSF-Suisse loue ses bureaux à la rue du Lac 12, dans un espace brut de 1373 m<sup>2</sup> (830 m<sup>2</sup> en 1995, 543 m<sup>2</sup> ont pu être gagnés depuis), dont 1038 m<sup>2</sup> de bureaux et 335 m<sup>2</sup> de dépôts, ce qui représente toute surface de bureau confondue (bureaux, réunion, formation, briefing) : 13,3 m<sup>2</sup> par personne si l'on considère les collaborateurs employés à plein-temps, à temps partiels et les bénévoles. A la fin 2002, la surface par collaborateur passera à 11,2 m<sup>2</sup>. MSF loue ces locaux pour un prix moyen de 164.-/m<sup>2</sup> inclus les surfaces de dépôts.

Or, MSF n'arrive plus à réaliser correctement sa mission du fait du manque de locaux pour ses collaborateurs, la formation, les réunions et les briefings. Toutes les possibilités d'occuper des surfaces supplémentaires à la rue du Lac 12 ont été épuisées.

Enfin, la société propriétaire de l'immeuble a fait part de son souhait de vendre à la rue du Lac 12. Le risque potentiel existe que MSF-Suisse se retrouve avec un loyer élevé ou sans locaux d'ici quelques années.

## **LES BESOINS ET LA SOLUTION POUR LES LOCAUX FUTURS DE MSF**

MSF-Suisse occupera en tant que collaborateurs bénévoles et salariés à plein temps et à temps partiels, suisses et internationaux, 110 personnes à l'horizon 2004, en cas de transfert du bureau international MSF de Bruxelles à Genève (78 à fin 2001 et 92 à fin 2002). MSF a défini son besoin de surfaces de bureaux, de salles de réunions, de briefing et de dépôts à 2500 m<sup>2</sup> brut.

Depuis fin 1999, MSF est à la recherche de nouveaux locaux. La situation du marché immobilier à Genève étant très tendue, elle n'a pas été en mesure de trouver des locaux situés dans la zone 10 des TPG (proche des hôtels bons marchés du centre-ville), d'une surface de 2500 m<sup>2</sup> et au bénéfice d'un loyer modéré (trop petites surfaces et loyers beaucoup plus élevés qu'à la rue du Lac). Après une année de recherche, MSF a décidé de s'engager sur la voie de l'acquisition d'un bâtiment, pour autant que son coût (achat et travaux de rénovation) n'excède pas 7 millions de F.

MSF s'est également posé la question d'un déménagement hors du canton, notamment à Nyon ou à Zurich. Ces pistes ont toutefois été abandonnées du fait du rôle de capitale humanitaire de Genève.

Après plus de deux ans, MSF a trouvé la solution qui répond à tous ces critères. Il s'agit de l'immeuble « Bosch » sis rue de Lausanne 78, qui dispose d'une surface de 2624 m<sup>2</sup> brut. Ce bâtiment, datant des années vingt, a été considéré « remarquable » par la Commission des monuments, de la nature et des sites. La société propriétaire se propose de vendre ce bâtiment pour le prix de 5,8 millions de F à MSF.

Un devis estimatif a été demandé à un architecte pour des travaux de transformations intérieurs, qui s'élève à 3,3 millions de F. Si l'on ajoute les frais, émoluments, assurances, risques et imprévus, le plan financier présente un total de 10,7 millions de F. En tenant compte d'un rendement brut légèrement inférieur à 5%, le prix de revient pour MSF serait de 197.-/m<sup>2</sup>. Ce prix de revient pourrait s'élever jusqu'à 254.-/m<sup>2</sup> en cas d'emprunt hypothécaire.

MSF-CH a eu divers contact avec l'Etat de Genève depuis 1999. Au regard du projet visant à une acquisition, ceux-ci se sont accélérés depuis fin 2001. Compte tenu de la volonté du vendeur de régler cette affaire, l'acquisition s'est concrétisée le 23 avril 2002 au bénéfice de MSF, malgré plusieurs contre-offres.

## **POUR METTRE EN ŒUVRE LA SOLUTION (SOUTIEN DEMANDE AU CANTON DE GENÈVE)**

Un emprunt hypothécaire s'avérerait lourd et dangereux pour la santé financière de MSF car les intérêts alourdiraient le budget sur de nombreuses années. Cet emprunt mettrait ainsi en péril l'objectif d'une prise en charge accrue et de meilleure qualité des populations en détresse, ainsi que le développement des activités de lobbying et de liaison auprès de la Genève humanitaire. Afin de remplir ces objectifs, MSF doit donc disposer d'une flexibilité financière importante par, notamment, l'intervention dans un laps de temps très court.

Par conséquent, en vue de garantir son objectif de développement, MSF va devoir investir 10,7 millions de F pour acquérir ses futurs locaux. Sur ce total, MSF financera 7,9 millions de F. 1,3 millions de F seront trouvés par MSF auprès d'autres sources de financement, notamment des donateurs privés. Pour les 1,5 million de F restants, MSF espère obtenir un soutien du

Canton ; le prix de revient baisserait alors à 170.-/m<sup>2</sup>. Le plan financier a été soumis pour examen à une régie de la place.

Il sera rendu compte de l'utilisation de ces fonds.

Au bénéfice de ce qui précède et compte tenu de l'intérêt à permettre à une grande ONG médicale suisse de se développer à Genève, nous proposons que Mesdames et Messieurs les députés accueillent favorablement le projet de loi et acceptent d'allouer une subvention d'investissement de 1,5 million de F à Médecins sans frontières pour l'acquisition de ses futurs locaux.

*Annexes : comptes 2001  
tableau des charges financières  
préavis technique*



*ANNEXES***MEDECINS SANS FRONTIERES - SUISSE****COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2001  
ET RAPPORT DE REVISION**

  
**ANDERSEN****Rapport de révision**

à l'Assemblée générale de

**Médecins Sans Frontières - Suisse, Genève:**

En vertu du mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses, annexe et tableaux explicatifs 1 à 4) de Médecins Sans Frontières - Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2001.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

ARTHUR ANDERSEN SA

  
Hans Isler  
Frédéric Vallat

Annexes: – Comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses, annexe et tableaux explicatifs 1 à 4)

MEDECINS SANS FRONTIERES - SUISSEBILAN AU 31 DECEMBRE 2001

(avec chiffres comparatifs de l'année précédente)

(en francs suisses)

ACTIFS

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
<b>LIQUIDITES:</b>		
Caisses et comptes en banque du terrain	1,671,836	1,223,078
Caisse et comptes de chèques postaux du siège	2,013,000	1,141,527
Avoirs en banque	2,747,874	4,944,045
Dépôts à court terme	15,539,360	16,539,320
Total liquidités	<u>21,972,070</u>	<u>23,847,970</u>
<b>AUTRES ACTIFS CIRCULANTS:</b>		
Créances envers des tiers	372,622	434,851
Créances envers des bailleurs de fonds, nettes d'une provision de CHF 104,258 (2000: CHF 99,826)	1,497,676	1,096,848
Créances envers les autres organisations MSF	3,936,082	3,445,066
Stock d'urgence	293,196	928,550
Stocks	132,367	227,990
Total autres actifs circulants	<u>6,231,943</u>	<u>6,133,305</u>
<b>COMPTES DE REGULARISATION:</b>		
Financements à recevoir	855,520	1,957,424
Autres actifs transitoires	85,483	203,151
Total comptes de régularisation	<u>941,003</u>	<u>2,160,575</u>
<b>ACTIFS IMMOBILISES:</b>		
Immobilisations financières	82,768	122,390
Immobilisations corporelles	273,523	174,490
Total actifs immobilisés	<u>356,291</u>	<u>296,880</u>
	<u>29,501,307</u>	<u>32,438,730</u>

MEDECINS SANS FRONTIERES - SUISSEBILAN AU 31 DECEMBRE 2001

(avec chiffres comparatifs de l'année précédente)

(en francs suisses)

PASSIFS

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
<b>FONDS ETRANGERS:</b>		
Engagements envers des tiers	960,260	1,199,107
Engagements envers les autres organisations MSF	4,478,028	5,055,363
Provisions générales	71,300	16,300
Total fonds étrangers	<u>5,509,588</u>	<u>6,270,770</u>
<b>COMPTES DE REGULARISATION:</b>		
Financements reçus d'avance	63,186	2,252,858
Dons constatés d'avance	1,125,065	1,842,340
Fonds de formation	-	93,661
Comptes transitoires avec les autres organisations MSF	-	20,042
Autres passifs transitoires	576,669	555,768
Total comptes de régularisation	<u>1,764,920</u>	<u>4,764,669</u>
<b>FONDS PROPRES:</b>		
Fonds affectés pour des missions futures	-	1,800,000
Réserve générale	21,177,442	15,441,383
Ecart de change	221,674	225,849
Excédent de l'exercice	827,683	3,936,059
Total fonds propres	<u>22,226,799</u>	<u>21,403,291</u>
	<u>29,501,307</u>	<u>32,438,730</u>

MEDECINS SANS FRONTIERES - SUISSECOMPTE DE RECETTES ET DEPENSESPOUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2001 (Page 1/2)

(avec chiffres comparatifs de l'année précédente)

(en francs suisses)

	<u>Tableaux</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>
<b>RECETTES-</b>			
<b>RECETTES PRIVEES:</b>	(1)		
Dons privés provenant de Suisse		29,981,928	32,436,786
Dons privés provenant d'autres organisations MSF		7,252,047	9,878,894
Total recettes privées		<u>37,233,975</u>	<u>42,315,680</u>
<b>RECETTES INSTITUTIONNELLES:</b>	(2)		
Financements Organisations internationales		-	140,355
Financements Union européenne		297,886	974,415
Financements Gouvernements		2,967,895	3,759,889
Perte sur financements		(449,048)	(167,021)
Total recettes institutionnelles		<u>2,816,733</u>	<u>4,707,638</u>
<b>AUTRES PRODUITS:</b>	(2)		
Produits divers		783,680	205,848
Produits financiers		514,552	479,360
Résultat de change		142,394	(89,849)
Refacturations aux autres organisations MSF		625,518	588,105
Total autres produits		<u>2,066,144</u>	<u>1,183,464</u>
<b>CAMPAGNE D'ACCES AUX MEDICAMENTS ESSENTIELS:</b>			
(projet international de MSF)			
Refacturations aux autres organisations MSF		1,524,629	776,790
Financements Gouvernements		104,277	-
Financements Organisations internationales		10,242	-
Dons reçus en nature (Qualifyer miles)		44,155	-
Produits divers		1,948	13,102
Total des produits de la Campagne		<u>1,685,251</u>	<u>789,892</u>
Total recettes		<u>43,802,103</u>	<u>48,996,674</u>

MEDECINS SANS FRONTIERES - SUISSECOMPTE DE RECETTES ET DEPENSESPOUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2001 (Page 2/2)

(avec chiffres comparatifs de l'année précédente)

(en francs suisses)

	<u>Tableaux</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>
REPORT DES RECETTES		43,802,103	48,996,674
<b>DEPENSES-</b>			
DEPENSES OPERATIONNELLES:	(3)		
Coûts directs des missions	(4)	28,907,263	33,438,424
Coûts indirects des missions		4,610,778	4,288,828
Témoignage, campagne de sensibilisation		894,032	478,432
Total dépenses opérationnelles		<u>34,412,073</u>	<u>38,205,684</u>
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:	(3)		
Recherche de fonds et communication		4,376,232	3,776,935
Administration		2,500,864	2,288,104
Total dépenses de fonctionnement		<u>6,877,096</u>	<u>6,065,039</u>
CAMPAGNE D'ACCES AUX MEDICAMENTS ESSENTIELS (projet international de MSF)			
Part des dépenses réalisées à MSF-Suisse		1,565,498	789,892
Colloques Cameroun & Guatemala		119,753	-
		<u>1,685,251</u>	<u>789,892</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE		<u>827,683</u>	<u>3,936,059</u>

## MEDECINS SANS FRONTIERES - SUISSE

### ANNEXE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2001

(en francs suisses)

#### **1. Organisation et activités**

Médecins Sans Frontières - Suisse (l'Association) est une organisation humanitaire internationale privée et sans but lucratif, constituée sous la forme d'une association de droit suisse dont le siège est à Genève. L'Association a été fondée en juillet 1981.

L'objectif de l'Association est d'apporter une aide médicale à des populations éprouvées par des crises en se conformant aux principes de la Charte de Médecins sans Frontières.

L'organe suprême de l'Association est l'Assemblée générale qui désigne entre six et quinze membres du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration décide du plan d'action, du budget annuel de l'Association et des grandes orientations.

#### **2. Principes comptables**

##### **a) Conversion de monnaies étrangères**

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date de la transaction. Les gains de change non réalisés sur les actifs non monétaires sont différés.

##### **b) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Elles sont amorties linéairement sur la base de leur durée de vie estimée. Les taux d'amortissement des différentes catégories d'actifs sont les suivants:

Mobilier et matériel	20%
Matériel et équipement informatique	30%
Aménagement des locaux	20%

Au 31 décembre 2001, la valeur d'assurance-incendie des immobilisations corporelles s'élève à CHF 600,000 (2000: CHF 600,000).

### c) Reconnaissance des recettes

Les dons privés libres d'affectation sont comptabilisés au moment de leur encaissement.

Afin de respecter le principe de correspondance des charges et des produits, les recettes institutionnelles (contractuelles) ainsi que les dons privés affectés à un projet spécifique par les donateurs, sont comptabilisés en revenu durant l'exercice où sont encourues les dépenses opérationnelles concernées.

En fin d'exercice, les reliquats sont portés au bilan dans les rubriques suivantes:

- "Créances envers des bailleurs de fonds" pour les recettes institutionnelles à recevoir à la clôture du contrat.
- "Financement à recevoir" pour les recettes institutionnelles à recevoir sur un contrat en cours.
- "Financements reçus d'avance" pour les recettes institutionnelles reçues alors que les dépenses concernées n'ont pas encore été totalement engagées sur l'exercice.
- "Dons constatés d'avance" pour les dons privés affectés reçus alors que les dépenses concernées n'ont pas encore été totalement engagées sur l'exercice.

### d) Reconnaissance des dépenses

Par prudence, les biens et matériels utilisés par les missions sont enregistrés dans le compte de recettes et dépenses au moment de leur acquisition.

En conséquence, les stocks mentionnés au bilan de l'Association ne tiennent pas compte des biens et matériels acquis par les missions, mais non encore utilisés à la date de clôture des comptes annuels.

### e) Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'année précédente ont été reclassifiés à des fins de comparaison.

### f) Divers

Médecins Sans Frontières-Suisse a réalisé une commande de Vaccin Choléra au 31 décembre 2000 pour un montant total de KCHF 1,352.

- La partie de ces vaccins affectée au Mozambique et non encore utilisée a été passée en charge dans les comptes de l'exercice 2000 pour un montant de KCHF 724.
- La partie non encore affectée de ces vaccins a été comptabilisée dans le stock d'urgence en totalité pour un montant de KCHF 628 au 31 décembre 2000.

Au 31 décembre 2001, MSF Suisse est en attente du remboursement de ce stock par MSF Logistique pour un montant de CHF 651,641, cette créance a été comptabilisée en "Créances envers les autres organisations MSF".



### 3. Exonération fiscale

Médecins Sans Frontières - Suisse bénéficie d'une exonération d'impôts sur le revenu et la fortune, ainsi que d'une réduction des droits de succession et d'enregistrement de 70%, selon l'article 9, alinéa f) de la Loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM). Médecins Sans Frontières - Suisse est inscrit au rôle des contribuables du canton de Genève et demeure soumis à l'impôt cantonal et fédéral.

L'exonération cantonale a été accordée le 2 novembre 2000, pour une période de 5 ans, renouvelable.

L'exonération de l'impôt fédéral direct, selon l'article 56 lettre g de la Loi sur l'impôt fédéral direct (LIFD), est valable pour une période indéterminée. Elle a été accordée le 25 mars 1991.

### 4. Prestations bénévoles

Pour l'exercice 2001, Médecins Sans Frontières – Suisse a bénéficié de prestations bénévoles pour un total de 5,232 heures.

Ces prestations ne sont pas valorisées dans le compte de recettes et dépenses.

Tableau 1

**MEDECINS SANS FRONTIERES - SUISSE****Détail de l'origine des recettes privées**(avec chiffres comparatifs de l'année précédente)  
(en francs suisses)

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
RECETTES PRIVEES:		
Dons privés provenant de Suisse		
Dons privés bruts récoltés en Suisse (Particuliers et Entreprises)	26,859,787	26,438,601
Dons privés exercices antérieurs	717,275	2,253,045
Fondation Chaîne du Bonheur	220,000	1,226,429
Fondation Assistenz Vaduz	500,000	1,500,000
Fondation Santag Stiftung	70,000	-
Comité d'assistance AK	50,000	-
Autres Fondations et Associations	510,161	324,826
Legs et successions	791,687	610,404
Recettes des manifestations	10,521	6,461
Produits de la vente d'objets publicitaires	19,188	77,020
Dons reçus en nature (qualifier miles)	233,309	-
Total dons provenant de Suisse *	<u>29,981,928</u>	<u>32,436,786</u>
Dons privés provenant d'autres organisations MSF-		
MSF-Autriche	1,439,717	1,595,186
MSF-Australie	-	242,700
MSF-Allemagne	921,507	4,297,095
MSF-Belgique	293,843	-
MSF-Canada	157,740	116,821
MSF-Danemark	-	95,068
MSF-Etats-Unis	2,605,406	2,869,973
MSF-France	418	2,501
MSF-Grande Bretagne	400,041	-
MSF-Hong-Kong	150,000	83,150
MSF-Italie	1,000,751	233,830
MSF-Japon	71,290	-
MSF-Luxembourg	-	322,803
MSF-Norvège	-	19,767
MSF-International	211,334	-
Total dons privés provenant d'autres organisations MSF	<u>7,252,047</u>	<u>9,878,894</u>
Total des recettes privées	<u>37,233,975</u>	<u>42,315,680</u>

\* dont compte spécial, 21uLCP: CHF 1,898,426

\* dont dons privés affectés à des projets spécifiques par les donateurs pour un montant de CHF 1,931,744

Tableau 2

**MEDECINS SANS FRONTIERES - SUISSE****Détail de l'origine des recettes institutionnelles et autres produits**(avec chiffres comparatifs de l'année précédente)  
(en francs suisses)

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
<b>RECETTES INSTITUTIONNELLES:</b>		
Organisations Internationales (OMS / WHO)	-	140,355
Union Européenne-		
ECHO	218,465	538,727
Autres agences de l'UE	79,421	435,688
	<u>297,886</u>	<u>974,415</u>
Gouvernements-		
(Coopération, ministères et ambassades)-		
Suisse	1,747,654	1,153,466
Norvège	43,728	140,814
Etats-Unis	2,694	431,204
Grande-Bretagne	91,877	14,693
Allemagne	-	36,128
Pays-Bas	-	290,485
Suède	430,142	581,919
Autriche	-	87,200
Japon	35,418	28,284
Luxembourg	36,994	115,021
Australie	-	214,997
Canada	27,648	64,029
Italie	38,262	-
Ouganda (Delegated Funds)	-	7,957
Philippines (Lingap)	5,562	-
Cantons suisses	205,350	261,500
Communes suisses	293,966	323,592
Ville de Genève	8,600	8,600
	<u>2,967,895</u>	<u>3,759,889</u>
Perte sur financements	(449,048)	(167,021)
Total des recettes institutionnelles	<u><u>2,816,733</u></u>	<u><u>4,707,638</u></u>
<b>AUTRES PRODUITS:</b>		
Cotisations adhérents	18,199	21,950
Recettes diverses	128,662	162,114
Produits exceptionnels	636,819	21,784
Produits financiers	514,552	479,360
Gains de change	381,126	152,520
./. Pertes de changes	(238,733)	(242,369)
Refacturations aux autres organisations MSF	625,519	588,105
Total des autres produits	<u><u>2,066,144</u></u>	<u><u>1,183,464</u></u>

Tableau 3

**MEDECINS SANS FRONTIERES - SUISSE****Détail des dépenses opérationnelles et de fonctionnement**

(avec chiffres comparatifs de l'année précédente)

(en francs suisses)

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
DEPENSES OPERATIONNELLES:		
Coûts directs des missions-		
Assistance médicale et technique	8,996,797	9,051,633
Personnel local	5,771,411	5,656,840
Frais de fonctionnement des missions	2,538,354	2,635,378
Dépenses médicales et nutrition	3,098,652	4,098,634
Logistique et sanitation	2,956,208	4,099,160
Dépenses de formation et appui local	429,255	706,115
Transport et frais de stockage	4,293,517	6,064,820
Dépenses d'évaluations et d'expertises	667,600	557,636
Financements d'ONG locales	99,892	526,036
Participations internationales terrains	7,417	39,128
Financements d'autres organisations MSF	48,160	3,044
Total des coûts directs des missions	<u>28,907,263</u>	<u>33,438,424</u>
Coûts indirects des missions-		
Coordination des missions	1,509,658	1,288,163
Ressources humaines des missions	1,384,258	1,404,912
Département logistique & médical	1,219,147	1,145,342
Finances opérationnelles	497,715	450,411
Total des coûts indirects des missions	<u>4,610,778</u>	<u>4,288,828</u>
Témoignages, campagne de sensibilisation-		
Dépenses de témoignage	439,598	347,614
Campagne d'accès aux médicaments essentiels	454,434	130,818
Total témoignages et campagne de sensibilisation	<u>894,032</u>	<u>478,432</u>
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:		
Recherche de fonds	3,610,117	2,647,829
Communication	766,115	1,129,106
Administration générale & finances siège	1,952,154	1,910,738
Dépenses associatives	205,350	114,852
Participation à MSF International	170,154	186,732
Participation aux dépenses de MSF-Autriche	-	13,575
Frais engagés pour le compte d'autres organisations MSF	173,206	62,207
Total des dépenses de fonctionnement	<u>6,877,096</u>	<u>6,065,039</u>
	<u>41,289,169</u>	<u>44,270,723</u>

Tableau 4

**MEDECINS SANS FRONTIERES - SUISSE****Coûts directs des missions**(avec chiffres comparatifs de l'année précédente)  
(en francs suisses)

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
<b>AFRIQUE:</b>		
Angola	1,361,426	1,360,235
Burundi	2,098,719	1,527,537
Cameroun	1,042,113	703,874
Congo - République démocratique	520,855	173,656
Ethiopie	1,441,949	2,751,236
Guinée	1,707,344	17,989
Liberia	-	72,451
Madagascar	-	351,630
Mozambique	1,746,487	6,468,957
Ouganda	1,836,781	1,394,666
Saharouis	107	3,191
Sud Soudan	4,255,499	4,317,910
<b>TOTAL AFRIQUE</b>	<u>16,011,280</u>	<u>19,143,332</u>
<b>ASIE:</b>		
Afghanistan	2,469,463	1,929,065
Birmanie	726,469	619,167
Cambodge	-	970,216
Chine-Tibet	-	331,120
Inde, (dont missions MSF-Espagne)	51,778	-
Kazakhstan	787,432	650,721
Laos	307,422	493,828
Philippines	928,100	561,089
<b>TOTAL ASIE</b>	<u>5,270,664</u>	<u>5,555,206</u>
<b>AMERIQUE LATINE:</b>		
Brésil, Mission MSF-Hollande	-	3,044
Costa Rica	276	52
Guatemala	1,821,752	2,179,471
Nicaragua	1,432,145	1,503,048
Honduras	1,050,370	1,590,467
Panama	685,411	861,549
Vénézuéla	-	1,922
<b>TOTAL AMERIQUE LATINE</b>	<u>4,989,954</u>	<u>6,139,553</u>
<b>EUROPE:</b>		
Bulgarie	539,641	423,714
Daghestan (Russie)	696,200	574,488
Serbie	822,102	1,180,883
<b>TOTAL EUROPE</b>	<u>2,057,943</u>	<u>2,179,085</u>
<b>DIVERS:</b>		
Missions autres organisations MSF	398,735	233,924
Divers (anciennes missions et frais communs)	178,687	187,324
<b>TOTAL DIVERS</b>	<u>577,422</u>	<u>421,248</u>
<b>TOTAL COUTS DIRECTS DES MISSIONS</b>	<u>28,907,263</u>	<u>33,438,424</u>

Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (D 1 05)  
Dépense nouvelle et couverture financière d'un projet d'investissement

**ÉVALUATION DES CHARGES FINANCIÈRES MOYENNES (amortissement et intérêts)**

**Projet de loi ouvrant un crédit extraordinaire d'investissement de 1 500 000 F, au titre de subvention cantonale d'investissement pour l'Association Médecins sans frontières - Suisse (MSF - Suisse)**

Catégories d'investissement	Etude non suivie de réalisation		Informatique (matériel bureautique et logiciels)		Subventions d'investissement versées à des entités privées		Mobilier, infrastructure informatique lourde		Camion, véhicule spécial, installation fixe (selon liste)		Installation fixe (selon liste)		Infrastructure spécifique et installation fixe (selon liste)		Bâtiment administratif et génie civil		TOTAL	
	y compris études relatives	y y compris études relatives	4	5	8	10	20	30	50	relatives	y y compris études relatives	relatives	y y compris études relatives	relatives	y y compris études relatives	relatives		
Durée d'utilisation moyenne	1																	
Taux d'amortissement sur le crédit	100.0%		25.0%	20.0%	12.5%	10.0%	5.0%	3.3%	2.0%									

I. Dépense nouvelle d'investissement

Crédit brut proposé - recettes d'investissement 1'500'000

Crédit net proposé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1'500'000
--------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	-----------

II. Charges financières annuelles moyennes

Amortissement linéaire	0	0	300'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300'000
Intérêts passifs moyens	0	0	0	31'875	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31'875
Total des charges financières	0	0	0	331'875	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	331'875

III. Remarques

Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (D 1 05)  
 Dépense nouvelle et couverture financière d'un projet d'investissement  
**RÉCAPITULATIF DE L'ÉVALUATION DE LA DÉPENSE NOUVELLE  
 ET DE LA COUVERTURE FINANCIÈRE**

**Projet de loi ouvrant un crédit extraordinaire d'investissement de 1 500 000 F, au titre de  
 subvention cantonale d'investissement pour l'Association Médecins sans frontières - Suisse  
 (MSF - Suisse)**

### I. Revenus annuels moyens

Revenus propres <small>(augmentation ou création de nouveaux revenus)</small>	0
Economies prévues <small>(réduction ou suppression de charges existantes)</small>	0
<b>TOTAL des revenus</b>	<b>0</b>

### II. Charges annuelles moyennes

Total général des charges financières moyennes <small>(report tableau)</small>	331'875
Charges en personnel <small>(postes supplémentaires)</small>	0
Dépenses générales	
Coûts induits découlant des postes de travail supplémentaires <small>(mobilier, matériel, locaux, énergie, etc.)</small>	0
Coûts induits découlant des nouveaux bâtiments et ouvrages <small>(conciergerie, entretien, énergie, etc.)</small>	0
Autres charges <small>{préciser la nature : _____}</small>	0
Octroi de subvention ou de prestations <small>(subvention accordée à des tiers, prestation en nature)</small>	0
<b>TOTAL des charges</b>	<b>331'875</b>

### III. Couverture du projet

(Total des charges - total des revenus)

Excédent de couverture		
Insuffisance de couverture		331'875

### IV. Taux de couverture en pourcent

(Revenus / charges)

Pourcentage	0.00%
-------------	-------

### V. Remarques



Département des finances  
Cellule d'expertise financière

République et  
Canton de Genève



## PREAVIS TECHNIQUE

fonctionnement     bouclement    Train annuel    n° 21.02.00.565.01  
 investissement     Autre

### 1. Objet

Projet de loi ouvrant un crédit extraordinaire de 1 500 000 F au titre de subvention cantonale d'investissement pour l'Association Médecins sans frontières - Suisse (MSF - Suisse).

### 2. Evaluation

Le coût moyen annuel du projet se décompose comme suit :

Revenus propres	-
Economies prévues	-
<b>Total revenus</b>	-
Charges financières annuelles moyennes	331'875
Charges en personnel	
Dépenses générales	
Octroi de subvention ou prestations	
<b>Total charges</b>	331'875

### 3. Financement

Aucune subvention fédérale est prévue.

Le crédit extraordinaire de 1 500 000 F, sous la forme d'une subvention d'investissement, ne figure pas au budget d'investissement 2002. Il sera comptabilisé en 2002 sous la rubrique 21.02.00.565.01.

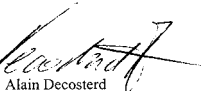
S'agissant d'un crédit extraordinaire, le préavis technique est conditionné à l'adaptation du plan de trésorerie des grands travaux effectué par le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, afin de respecter l'enveloppe globale des investissements 2002 votée par le Grand Conseil.

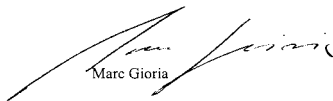
### 4. Remarques

Le siège genevois de la section suisse de MSF est à la recherche depuis fin 1999 de locaux pouvant répondre à son développement. En avril 2002, MSF a acquis l'immeuble "Bosch", rue de Lausanne 78, pour le prix de 5.8 millions. Au total, MSF prévoit d'investir 10.7 millions pour acquérir ses futurs locaux compte tenu des travaux de transformations intérieurs, frais, émoluments, assurances, risques et imprévus [voir exposé des motifs]. Tout compris, les 9'774 m<sup>3</sup> acquis par MSF sont évalués à environ 1'095 F / m<sup>3</sup>.

Afin de remplir sa mission, MSF dispose d'importantes liquidités (20.3 millions à fin 2001) lui permettant d'intervenir dans un laps de temps très court. Avec les aides financières prévues (2.8 millions dont 1.5 millions demandés à l'Etat), l'investissement prévu ci-dessus ferait baisser lesdites liquidités à 13.68 millions à fin 2003.

La problématique générale des subventions d'investissement au regard des observations de l'ICF et des normes IAS demeure ouverte.

  
 Alain Decosterd

  
 Marc Gioria

Genève, le 16 mai 2002

N.B. : Le présent préavis technique est basé sur le PL et l'exposé des motifs datés du 16 mai 2002. La Cellule d'expertise financière n'est plus engagée en cas de modifications ultérieures à la date du préavis technique.

Pris connaissance le : 17 mai 2002

Signature du responsable financier :

  
 13. Uhlmann